



**COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30/06/2015**

**VERGNET S.A.**

**Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 - Bilan**

En kEUR	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
		Net	Net	Net
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	4.1	242	426	315
Immobilisations corporelles	4.1	936	1 750	954
Titres de participations	4.2.1	-	-	-
Titres mis en équivalence		-	-	-
Autres immobilisations financières	4.2.2	186	212	133
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 364</b>	<b>2 388</b>	<b>1 402</b>
Stocks et en cours		7 399	9 641	5 750
Créances clients et comptes rattachés		9 349	20 384	9 808
Autres créances	4.3	4 662	5 788	3 253
Valeurs mobilières de placement	4.4	501	414	451
Disponibilités	4.4	3 814	9 365	6 663
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>25 725</b>	<b>45 592</b>	<b>25 925</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 089</b>	<b>47 980</b>	<b>27 327</b>
Capital	4.5	416	5 629	416
Primes		2 567	32	2 567
Réserves consolidées		(2 469)	(15 471)	(10 091)
Ecarts de réévaluation				
Ecarts de conversion		33	39	33
Résultat consolidé		(2 835)	(566)	7 622
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	4.6	<b>(2 288)</b>	<b>(10 337)</b>	<b>547</b>
Ecart d'acquisition négatif				
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	4.7	<b>-</b>	<b>289</b>	<b>-</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	4.8	<b>341</b>	<b>2 387</b>	<b>341</b>
<b>PROV.RISQUES ET CHARGES</b>		<b>5 784</b>	<b>4 876</b>	<b>5 964</b>
Obligations convertibles	4.9	6 553	13 633	6 464
Emprunts et dettes financières diverses	4.10	689	2 345	675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 342	19 989	4 996
Autres dettes	4.11	9 668	14 798	8 340
<b>DETTES</b>		<b>23 252</b>	<b>50 765</b>	<b>20 475</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 089</b>	<b>47 980</b>	<b>27 327</b>

VERGNET S.A.

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 - Compte de résultat

En kEUR	Note	30/06/2015 (6 mois)	30/06/2014 (6 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Chiffre d'affaires	5.1	12 545	22 002	41 511
Autres produits d'exploitation	5.4	3 173	3 946	6 463
Achats consommés		(8 268)	(11 272)	(18 491)
Charges de personnel	5.5	(4 942)	(6 483)	(11 835)
Autres charges d'exploitation		(3 560)	(4 605)	(9 644)
Impôts et taxes		(178)	(348)	(717)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 437)	(3 249)	(5 522)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	5.2	<b>(2 667)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 765</b>
Résultat sur opérations en commun				
Produits financiers		250	174	1 677
Charges financières		(369)	(631)	(2 330)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(119)</b>	<b>(457)</b>	<b>(653)</b>
<b>RESULT.COURANT SOC.INT.</b>		<b>(2 786)</b>	<b>(466)</b>	<b>1 112</b>
Produits exceptionnels		488	217	14 106
Charges exceptionnelles		(465)	(134)	(6 861)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>23</b>	<b>83</b>	<b>7 245</b>
Impôts sur les bénéfices	5.6	(72)	(108)	(677)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>(2 835)</b>	<b>(491)</b>	<b>7 680</b>
Quote part de résultat soc. M.E.Q.		-	-	-
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT ECART ACQUISITION</b>		<b>(2 835)</b>	<b>(491)</b>	<b>7 680</b>
Amortissement écart d'acquisition		-	-	-
<b>RESULTAT ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(2 835)</b>	<b>(491)</b>	<b>7 680</b>
Part revenant aux minoritaires		-	75	58
<b>RESULTAT NET GROUPE</b>		<b>(2 835)</b>	<b>(566)</b>	<b>7 622</b>
<i>Résultat par action (en euros)</i>		<i>(0,27)</i>	<i>(0,04)</i>	<i>0,54</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		<i>(0,27)</i>	<i>(0,04)</i>	<i>0,21</i>

VERGNET S.A.

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 - Tableau des flux de trésorerie

En kEUR	30/06/2015 (6 mois)	30/06/2014 (6 mois)	31/12/2014 (12 mois)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(2 835)</b>	<b>(566)</b>	<b>7 622</b>
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées		75	58
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		-	-
Avances conditionnées et subventions virées au résultat		-	(1 800)
Dotations aux Amortissements et provisions	393	1 275	3 976
Reprises des Amortissements et provisions	(290)	(900)	(1 624)
Plus et moins values de cession	(25)	13	(3 951)
Impôts différés		14	9
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(2 757)</b>	<b>(89)</b>	<b>4 290</b>
Variation de stock	(1 649)	(160)	2 308
Transferts de charges à répartir		-	-
Variation des Créances clients et comptes rattachés	459	6 061	12 219
Variation des autres créances	(1 409)	129	2 353
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346	2 546	(11 667)
Variation des autres dettes	1 491	(2 046)	(7 825)
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>238</b>	<b>6 530</b>	<b>(2 612)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(2 519)</b>	<b>6 441</b>	<b>1 678</b>
Décaissements / acquisition immobilisations incorporelles	(13)	(1)	(2)
Décaissements / acquisition immobilisations corporelles	(207)	(196)	(362)
Encaissements / cession d'immobilisations corp et incorp	30	35	105
Décaissements / acquisition immobilisations financières	(54)	-	(22)
Encaissements / cession immobilisations financières	1	87	25
Incidence des variations de périmètre		-	7 776
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(243)</b>	<b>(75)</b>	<b>7 520</b>
Augmentation de capital ou apports		-	2 702
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-	-
Dividendes versés aux minoritaires		-	-
Variation des autres fonds propres		18	(11)
Encaissements provenant d'emprunts	31	61	85
Remboursement d'emprunts	(91)	(1 657)	(9 226)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(60)</b>	<b>(1 578)</b>	<b>(6 450)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(2 822)</b>	<b>4 788</b>	<b>2 748</b>
Incidences des variations de taux de change	23	2	(6)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	6 880	4 138	4 138
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>4 081</b>	<b>8 928</b>	<b>6 880</b>
<i>Dont trésorerie active</i>	<i>4 315</i>	<i>9 779</i>	<i>7 114</i>
<i>Dont trésorerie passive</i>	<i>234</i>	<i>851</i>	<i>234</i>

GROUPE VERGNET

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

DU 30 JUIN 2015

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>REFERENTIEL ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POSTERIEURS.....</b>	<b>7</b>
2.1	<i>Evènements significatifs du semestre écoulé.....</i>	<i>7</i>
2.2	<i>Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice .....</i>	<i>11</i>
<b>3</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>14</b>
4.1	<i>Immobilisations incorporelles et corporelles .....</i>	<i>14</i>
4.2	<i>Immobilisations financières .....</i>	<i>16</i>
4.3	<i>Autres créances.....</i>	<i>18</i>
4.4	<i>disponibilités et Valeurs mobilières de placement.....</i>	<i>18</i>
4.5	<i>Capital social.....</i>	<i>19</i>
4.6	<i>Variation des capitaux propres consolidés .....</i>	<i>20</i>
4.7	<i>Intérêts minoritaires .....</i>	<i>21</i>
4.8	<i>Autres fonds propres.....</i>	<i>21</i>
4.9	<i>Obligations convertibles .....</i>	<i>22</i>
4.10	<i>Emprunts et dettes financières .....</i>	<i>24</i>
4.11	<i>Autres dettes.....</i>	<i>25</i>
<b>5</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>26</b>
5.1	<i>Ventilation du chiffre d'affaires par nature et par secteur .....</i>	<i>26</i>
5.2	<i>Ventilation du résultat d'exploitation par secteur .....</i>	<i>27</i>
5.3	<i>Ventilation des immobilisations.....</i>	<i>27</i>
5.4	<i>Détail des autres produits d'exploitation.....</i>	<i>28</i>
5.5	<i>Effectifs .....</i>	<i>28</i>
5.6	<i>Impôt sur les bénéfices.....</i>	<i>29</i>
5.7	<i>Engagements hors bilan .....</i>	<i>29</i>

## 1 REFERENTIEL ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés intermédiaires portant sur la période de six mois close le 30 juin 2015 de Vergnet SA (la Société) ont été préparés conformément à la recommandation n°99.R.01 du 18 mars 1999.

S'agissant de comptes résumés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les comptes sont établis selon les normes comptables françaises.

## 2 FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### 2.1 EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE ÉCOULÉ

#### **COMMERCIAL**

##### **Prises de commandes :**

Yap : Le Groupe a été attributaire de deux marchés avec la compagnie d'électricité nationale (XSPSC), sur financement ADB (Asian Development Bank):

- Clé en main pour 3 éoliennes MPC
- Intégration réseau par hybridation avec la centrale thermique et la centrale solaire existante

Japon : Okinawa Electric nous a passé commande d'une nouvelle machine pour Tarama pour une mise en service prévue en février 2016. Cette commande s'inscrit dans le partenariat conclu avec cet important opérateur dans les îles du Japon, pour qui les machines Vergnet répondent parfaitement à la double problématique, anticyclonique et antisismique.

Niger : Photalia a signé un avenant de modification de fournitures avec la SEEN sur le projet des pompes solaires. Les premières opérations de forages ont montré la nécessité de faire évoluer le projet pour répondre aux besoins.

Proxwind - Projets Europe : Le Groupe avait anticipé une baisse progressive, sur les années 2015 et 2016, du marché du Proxwind en Italie et Grande-Bretagne avec la suppression des tarifs de rachat incitatifs des énergies renouvelables. Le Groupe avait pris une place significative lors des premiers appels à projet tout en restant très prudent sur les investissements humains et matériels dans ces deux pays.

Le constat du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 est une accélération du désengagement des états dans l'accompagnement de ces projets de production d'énergies renouvelables avec une suppression des tarifs bonifiés.

Cette nouvelle situation a un impact négatif immédiat et significatif de près 5 M€ de chiffre d'affaires de l'entreprise en année pleine au titre de 2015 dont 1,5 M€ au premier semestre 2015.

## **FILIALES**

La poursuite du maillage de nos territoires se poursuit avec la création d'un établissement puis d'une filiale au Tchad dans lequel le groupe s'inscrit durablement avec les projets d'Amdjarass et l'accompagnement de la politique gouvernementale du développement des énergies renouvelables pour la production d'électricité. De nombreux projets existent même si les faibles prix du pétrole handicapent actuellement leur concrétisation.

La Filiale Vergnet UK, positive en 2014, fait l'objet de beaucoup d'attention afin de conserver une rentabilité sur le long terme avec un résultat d'exploitation équilibré. La disparition de la société ICE avec qui le groupe avait signé un accord de distribution et de maintenance modifie notre position sur le pays. L'intégration d'un nouveau collaborateur sur place permet de mieux répondre aux propriétaires de machines Vergnet et d'assurer une maintenance de qualité sur tout le territoire.

La stratégie du groupe Quadran de reprendre à son compte l'ensemble des maintenances des centrales éoliennes se poursuit en Guadeloupe après La Réunion en 2014.

Cette décision importante pour la filiale du groupe dans cette région a entraîné une réduction significative des effectifs de l'entreprise, 70 % du chiffre d'affaires ayant été repris par le propriétaire des centrales.

Cette nouvelle situation permet au groupe d'engager avec l'ensemble de ses filiales une nouvelle orientation avec des objectifs de développement importants sur les différentes zones. La spécialisation « maintenance » doit être dépassée car trop sujette aux aléas de décisions du(es) propriétaire(s) des centrales. Les filiales doivent s'engager résolument vers des unités capables d'aborder l'ensemble des problématiques de la chaîne de valeur, démarches commerciales en support de la direction commerciale, réalisation de projets en chef de file ou en accompagnement de la direction projets. En complément et sur le métier de la maintenance, les filiales, Vergnet Caraïbes, Vergnet Pacifique et Vergnet UK doivent aussi élargir leur périmètres d'action et d'intervention vers les clients historiques de l'entreprise pour proposer des services à valeur ajoutée.

Cette triple évolution doit permettre au groupe de soutenir sa croissance dans les différentes régions du monde et d'aborder de nouveaux marchés.

Cette évolution doit ainsi se traduire par une plus large autonomie des entreprises sur les marchés régionaux

## **PRODUCTION**

Masdar Kiribati : La partie solaire de la centrale de Kiribati a été mise en service en août à la grande satisfaction de MASDAR.

Mauritanie: Nous avons lancé l'exécution du projet Kiffa avec un soutien attentif à la société GIE ACTIF en charge des prestations locales, pour l'aider à s'organiser. Un comité de direction de projet s'est tenu à Namur avec ABC, fin septembre.

Tchad: Le contrat 4 MP clé en main d'Amdjarass est en cours d'exécution. La mise en service a été décalée en fin d'année.



### **Décalage de l'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2015**

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2015 sera en retrait par rapport aux prévisions de début d'année avec notamment 3 projets dont l'impact est significatif :

Mauritanie Kiffa : la mise en place de l'ensemble des documents administratifs contractuels a nécessité plusieurs semaines de travail pour l'ensemble des partenaires du groupement Vergnet SA / ABC diesel entraînant un décalage dans le lancement des opérations sur place. La mobilisation des collaborateurs du groupe et des partenaires sous-traitants permettra de compenser partiellement au 2ème semestre ce retard. Une partie du Chiffre d'affaires sera cependant réalisé en 2016.

Tchad Amdjarass : Le projet a nécessité une longue préparation sur place et en France pour l'expédition des 4 machines partiellement par voie aérienne, la fin du projet initialement prévue en juillet est décalée à novembre 2015. Ce décalage entraîne aussi un retard dans le lancement du projet de déploiement du réseau d'évacuation avec grid forming indispensable pour le transport de l'énergie vers la ville qui a été divisée en deux parties, à la demande du Ministre de l'Énergie, pour des problématiques budgétaires liés au prix du baril.

Nigéria Osun : Le contrat avec le gouvernorat d'Osun sera signé au 4ème trimestre 2015 (voir événements postérieurs à la clôture), cet important décalage, la signature était prévue au 2ème trimestre, entraîne une absence de chiffre d'affaires pour le 1er semestre et pour l'année en cours.

Les décalages au 1er semestre de ces trois projets auront un impact significatif de plus de 6 M€ avec un manque de contribution à la couverture de charge de structure important. Au titre de l'année 2015, le décalage restera important même si une part du chiffre d'affaires sera rattrapé notamment sur Kiffa et Amdjarass.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **Effectifs**

Les effectifs du groupe restent stables avec une baisse chez Vergnet Caraïbes (voir ci-dessus) en Guadeloupe et chez Photalia et une légère augmentation chez Vergnet SA et une stabilité dans les autres structures du Groupe

Au 1<sup>er</sup> semestre le Groupe a surtout focalisé ses recrutements sur les directions commerciales et production.

Au niveau commercial le groupe doit se réorganiser pour faire face aux nombreux développements en cours et à la mutualisation au sein d'une même direction des équipes de Photalia et de Vergnet SA. Cette nouvelle organisation doit permettre une meilleure pénétration de nos marchés en proposant l'ensemble de nos solutions clés en mains de production d'énergie avec nos applicatifs solaires. Les premiers résultats sont encourageants car nous constatons que nos interlocuteurs sont souvent sur les deux domaines, production d'énergie et applicatifs. De même les grands projets, les nouveaux secteurs que le Groupe souhaite développer et les nombreux appels d'offres nécessitent que nous renforçons notre présence et notre capacité de réponse.

La direction de production se renforce aussi pour anticiper nos développements futurs, grands projets, nouveaux domaines d'activité (solaire, hybride, applicatifs, ...) et l'évolution vers des projets clés en mains qui nécessitent de nouvelles compétences et des disponibilités en expatriation plus longues.

Cette montée en compétence est une constante dans l'ensemble des domaines du Groupe et reste pour les années à venir une des clés de la réussite du retournement du Groupe.

La difficulté principale constatée dans ces recrutements est la capacité à attirer les talents dans nos métiers et les pays en développement. Nous développons la cooptation mais aussi la présence dans les forums de recrutements des grandes écoles ou organisés par les universités avec en parallèle l'intégration de de jeunes en apprentissage ou alternance en Bac+2 et Bac+4.

Le Groupe reste toujours attentif dans ces recrutements à conserver un équilibre homme/femme et le constat à mi-année est une amélioration dans la direction de production historiquement très masculine.

Une attention forte est aussi portée à l'ouverture vers des recrutements de collaborateurs étrangers et nous avons actuellement près de 12 nations représentées dans nos effectifs. Le Groupe va poursuivre cette politique dans les années à venir.

### **Sécurité**

La multiplication des missions de prospection et de développement commerciale dans de nouveaux pays en Amérique du Sud, dans le Pacifique et en Afrique et leurs réalisations par des collaborateurs du groupe nécessitent que l'entreprise développe l'accompagnement et la sureté.

Le groupe met en place une coordinatrice sécurité rattachée directement à la Direction Générale en charge de la mise en place de processus pré et post voyages, de veille en lien avec le Ministère des Affaires Etrangères.

En parallèle le Groupe poursuit sa politique de sécurité sur les projets en phase de construction ou de maintenance et conserve un niveau très faible d'accidentologie. Ces actions se déclinent en sessions préventives de vérification et de remise à niveau de la sécurité et en audits sur site en y associant des formations ciblées spécifiques en interne.

### **FINANCE**

#### **Lignes de caution**

Les partenaires bancaires du groupe ont renouvelé les lignes de caution pour une nouvelle période jusque fin 2015. Des démarches ont été engagées pour inclure de nouveaux partenaires et la Banque Palatine a rejoint les 4 premières banques historiques. Le groupe poursuit ses démarches pour augmenter les lignes de caution disponibles et faire face aux besoins croissants compte tenu des projets significatifs en développement.

La COFACE a confirmé le niveau de contre garantie pour un engagement de 10 M€.

#### **Harmattan**

Dans le prolongement de la simplification de l'organisation de groupe et après les Transferts Universels de Patrimoine des sociétés ACO à Béziers en 2013 et Vergnet Océan Indien 2014, La société Harmattan qui n'avait plus d'activité a été reprise dans Vergnet SA par une TUP à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **Concur**

L'entreprise développe son architecture informatique par le déploiement d'un logiciel de gestion des voyages et des notes de frais pour l'ensemble des collaborateurs. Cette nouvelle application nous donne une plus grande fluidité tout en simplifiant et réduisant les temps de traitement.

Cette première étape doit se poursuivre par de nouveaux déploiements d'outils d'information et de gestion pour l'ensemble du groupe afin d'améliorer les transferts et la réactivité avec l'ensemble de nos implantations dans le monde.

## **2.2 ELÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

### **Protocole Sinovel**

Un protocole d'accord a été signé avec la société SINOVEL, 3<sup>ème</sup> constructeur chinois d'éolienne, pour le développement de projet sur une durée de 3 années avec 2 années d'exclusivité. Cet accord couvre la France et les DOM-TOM, le Pacifique, les Caraïbes, l'Océan indien et certains pays d'Afrique avec plusieurs projets déjà ciblés. Cette signature est le résultat de discussions engagées il y a plusieurs mois entre les deux groupes pour développer des synergies sur des territoires où la présence et le savoir-faire de Vergnet sont reconnus.

Plusieurs offres ont été préparées pour des résultats attendus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Les activités prévisionnelles ne sont pas anticipées avant le début de l'année 2017.

### **Quadran Guadeloupe :**

Un accord avec QUADRAN a été finalisé pour clore un processus engagé en fin 2014 à l'initiative de Quadran pour la reprise, en propre, de la maintenance des centrales éoliennes de Guadeloupe. Cette démarche avait précédemment été déjà conduite en 2014 à la Réunion pour la reprise de la centrale éolienne de La Perrière.

Cet accord significatif pour la filiale Vergnet Caraïbes installée depuis près de 15 ans dans la Caraïbe doit permettre un nouveau positionnement plus offensif dans la région en participant activement au développement du Groupe dans l'ensemble des pays de la zone.

Parallèlement, la centrale éolienne de Petite Place 2 se termine sur l'île de Marie-Galante et la réception de l'ensemble des machines a été signée le 30 septembre 2015.

### **OSUN**

Le contrat d'OSUN a été signé le 16 octobre à Abuja, capitale de la République Fédérale du Nigéria en présence du Gouverneur de l'Etat de Osun, de l'ambassadeur de France au Nigéria et de l'ambassadeur de France pour le changement climatique. Cette première étape, après la signature du protocole d'accord en juillet 2014, permet d'engager, dans cet important dossier pour le Groupe Vergnet, la mise en place du financement et des contrats annexes, notamment avec le distributeur d'énergie.

Avec cette nouvelle étape le Groupe Vergnet anticipe les premières activités à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2106.

**Protocole avec le Ministère de l'Énergie de l'Angola.**

VERGNET a participé à la visite présidentielle en Angola en juillet, et a signé une lettre d'intention de commande avec le ministère de l'énergie de l'Angola pour la construction de deux centrales solaires de Xangongo et Ondjiva pour 12 et 20 MW avec hybridation de centrales diesels existantes. Ce projet important doit se développer courant de l'année 2016 avec notamment la mise en place de financement, pour une activité prévisible en début 2017.

**Pohnpei :**

Vergnet a été désigné par Masdar, le fonds souverain d'Abu Dhabi, du marché 600 kWc solaire hybride sur l'île de Ponpeih dans le Pacifique, ce nouveau projet attribué à Vergnet confirme la confiance de notre client pour qui l'entreprise a déjà réalisé les centrale de Samoa et Kiribati.

**3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La liste des sociétés consolidées au 30 juin 2015 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 30/06/15	% d'intérêts 30/06/14	% d'intérêts 31/12/14
<b>Secteur Energie</b>					
VERGNET SA Siren : 348 134 040	France	Mère			
VERGNET CARAÏBES Sàrl Siren : 385 186 010	France (Guadeloupe)	IG	100,00	100,00	100,00
VERGNET OCEAN INDIEN Sàrl Siren : 442 860 714	France (La Réunion)	IG	-	100,00	100,00
VERGNET PACIFIC Sàrl Siren : 599 472 001	France (Nlle Calédonie)	IG	100,00	100,00	100,00
ENERGIES 21	Maroc	IG	97,90	97,90	97,90
HARMATTAN Siren : 501 587 791	France	IG	-	100,00	100,00
VERGNET WIND ENERGY LIMITED	Nigéria	IG	100,00	100,00	100,00
VERGNET UK LIMITED	Angleterre	IG	100,00	-	100,00

En date du 29 novembre 2014, la société VERGNET OCEAN INDIEN Sàrl a fait l'objet d'une transmission unipersonnelle du patrimoine vers la société VERGNET SA.

Par ailleurs, la société VERGNET UK LIMITED a été créée au cours de l'exercice 2014.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2015, la société HARMATTAN a fait l'objet d'une transmission unipersonnelle du patrimoine vers la société VERGNET SA avec effet rétroactif fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 30/06/15	% d'intérêts 30/06/14	% d'intérêts 31/12/14
<b>Secteur Applicatif Solaire</b>					
PHOTALIA S.A.S. Siren : 487 748 477	France	IG	100,00	100,00	100,00

(IG = intégration globale, NC = non consolidé)

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 30/06/15	% d'intérêts 30/06/14	% d'intérêts 31/12/14
<b>Secteur Hydraulique</b>					
VERGNET HYDRO S.A.S. Siren : 440 355 170	France	IG	-	100,00	-
SAHER	Côte d'Ivoire	IG	-	52,00	-
FASO HYDRO	Burkina Faso	NC	-	-	-
VERGNET NIGER	Niger	IG	-	70,00	-
VERGNET BURKINA	Burkina Faso	IG	-	100,00	-

Les sociétés ci-dessus, composant le secteur Hydraulique sont sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2014 suite à la cession des titres de participation de la société VERGNET HYDRO en date du 7 août 2014.

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

### 4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

#### 4.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En k€	31/12/14	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Reclas.	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/15
<b><i>Incorporelles</i></b>	<b>9.506</b>	<b>13</b>					<b>9.519</b>
- Frais de développement	8.712						8.712
- Concessions, brevets, logiciels	785	13					798
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.							
<b><i>Corporelles</i></b>	<b>9.946</b>	<b>207</b>	<b>170</b>				<b>9.983</b>
- Terrains	-						-
- Constructions	1						1
- Inst. Tech. Mat. Outil.	7.671	43	29				7.685
- Autres immo. Corp.	2.274	164	141				2.297
<b><i>Total Valeurs brutes</i></b>	<b>19.452</b>	<b>220</b>	<b>170</b>				<b>19.502</b>

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges du premier semestre 2015 représentent 325 k€, 596 k€ au titre du premier semestre 2014.

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent les immobilisations financées par des contrats de location-financement. Les données relatives à ces contrats sont les suivantes :

En k€	31/12/14	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/15
- Inst. Tech. Mat. Outil.	213	31				244
- Autres immo. Corp.	594					594
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>807</b>	<b>31</b>				<b>838</b>

#### 4.1.2 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En k€	31/12/14	Dotations	Reprises	Diminutions	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/15
<b>Incorporelles</b>	<b>9.190</b>	<b>87</b>					<b>9.277</b>
- Frais de développement	8.494	73					8.567
- Concessions, brevets, logiciels	687	14					701
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.	-						-
<b>Corporelles</b>	<b>8.992</b>	<b>220</b>		<b>165</b>			<b>9.047</b>
- Terrains	-						-
- Constructions	1						1
- Inst. Tech. Mat. Outil.	7.181	120		24			7.277
- Autres immo. Corp.	1.810	100		141			1.769
<b>Total amort. &amp; prov.</b>	<b>18.182</b>	<b>307</b>		<b>165</b>			<b>18.324</b>

Les données relatives aux immobilisations financées par contrats de location- financement incluses dans les immobilisations corporelles présentées ci-dessus, sont les suivantes :

En k€	31/12/14	Dotations	Diminutions	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	30/06/15
- Inst. Tech. Mat. Outil.	169	13				182
- Autres immo. Corp.	573	8				581
<b>Total amort. &amp; prov.</b>	<b>742</b>	<b>21</b>				<b>763</b>

## 4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### 4.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

#### 4.2.1.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En k€	31/12/14	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	30/06/15
- Autres participations < à 20%	8					8
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>8</b>					<b>8</b>

#### 4.2.1.2 DEPRECIATIONS

En k€	31/12/14	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/06/15
- Autres participations < à 20%	8					8
<b>Total dépréciations</b>	<b>8</b>					<b>8</b>



## 4.2.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

## 4.2.2.1 ACQUISITIONS ET CESSIONS

En k€	31/12/14	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	30/06/15
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	<b>133</b>		54	1		<b>186</b>
<b>Total Valeurs brutes</b>	<b>133</b>		<b>54</b>	<b>1</b>		<b>186</b>

## 4.2.2.2 DÉPRÉCIATIONS

En k€	31/12/14	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/06/15
- Créances rattachées à des participations	-					-
- Autres immobilisations financières	-					-
<b>Total dépréciations</b>	-					-

### 4.3 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances sont composées des éléments suivants :

En k€	30/06/15	31/12/14
Avances et acomptes versés	1.279	639
Créances fiscales et sociales	1.874	1.160
Impôt différé actif	128	129
Autres créances et comptes de régularisation	1.380	1.325
Dépréciation des autres créances	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>4.661</b>	<b>3.253</b>

Les créances fiscales et sociales sont composées de créances d'impôt sur les sociétés pour 667 k€ – 672 k€ en 2014 (dont 330 k€ au titre du CICE – 344 k€ en 2014 au titre des crédits d'impôt recherche), de créances sociales pour 60 k€ – 52 k€ en 2014, et de créances de TVA pour le solde.

La variation de la ligne « Impôt différé actif » est expliquée dans la note 5.6 ci-dessous.

Les autres créances et comptes de régularisation incluent notamment des fournisseurs débiteurs et des avoirs à recevoir pour 88 k€ – 53 k€ en 2014, des charges constatées d'avance pour 330 k€ – 184 k€ en 2014, des créances diverses pour 33 k€ – 49 k€ en 2014, les primes de non conversion des emprunts obligataires convertibles pour 929 k€ – 1.039 k€ en 2014.

Les primes de non conversion des obligations, incluses dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation » correspondent à la part non amortie des primes de non conversion des obligations convertibles émises le 29 novembre 2012 (cf. note 4.9 ci-dessous).

Le CICE a permis au cours de l'année, aux sociétés du groupe :

- de réaliser des investissements,
- de financer le BFR.

### 4.4 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières comprennent les SICAV monétaires et les certificats de dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

En kEUR	30/06/15	31/12/14
Actions Propres	17	16
Compte à terme nanti	484	433
Autres VMP	-	2
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>501</b>	<b>451</b>
Trésorerie en EUR et devises convertibles	3 123	6.570
Trésorerie en devise avec restriction de conversion	691	93
<b>Disponibilités</b>	<b>3.814</b>	<b>6.663</b>

#### 4.5 CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (€)
<b>Actions composant le capital social au 31/12/14</b>	<b>20.828.543</b>	<b>0,02</b>
Modification de la valeur nominale de l'action	-	-
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
<b>Actions composant le capital social au 30/06/15</b>	<b>20.828.543</b>	<b>0,02</b>

Le capital social est intégralement composé d'actions ordinaires.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006, en application de l'article L. 225-177 & suivants a autorisé le conseil d'administration de la Société à émettre 150.000<sup>1</sup> options sous certaines conditions.

<sup>1</sup> Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

Le conseil d'administration du 21 juillet 2006 a fait usage de cette autorisation et a attribué 150.000 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,20 EUR jusqu'au 13 juin 2014. Ces bons sont devenus caduques au cours de l'exercice 2014. Il restait 80.000 bons au 31 décembre 2013. Aucun bon n'a été exercé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

#### 4.6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En k€	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Total
<b>31/12/14</b>	<b>416</b>	<b>2.567</b>	<b>(2.469)</b>	<b>33</b>	<b>547</b>
Résultat de l'exercice			(2.835)		(2.835)
Dividendes distribués					
Variation des écarts de conversion					
Variations de périmètre					
Prise en charge des intérêts minoritaires					
Augmentation de capital					
Autres mouvements					
<b>30/06/15</b>	<b>416</b>	<b>2.567</b>	<b>(5.304)</b>	<b>33</b>	<b>(2.288)</b>

## 4.7 INTÉRÊTS MINORITAIRES

En k€	Intérêts minoritaires
<b>31/12/14</b>	-
Résultat de l'exercice	
Dividendes distribués par les filiales consolidées	
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	
Prise en charges des intérêts minoritaires négatifs	
Evolution du périmètre de consolidation	
Ecart de conversion	
<b>30/06/15</b>	-

## 4.8 AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres sont exclusivement composés d'avances conditionnées.

En k€	30/06/15	31/12/14
OSEO	-	-
Coface	341	341
Région Centre	-	-
<b>Autres fonds propres</b>	<b>341</b>	<b>341</b>

#### 4.9 OBLIGATIONS CONVERTIBLES

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 14.289.258 obligations (dénommées OC1) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC1) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date de remboursement : remboursement in fine le 31 décembre 2019,
- Absence de cotation des OC1,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : 5% par an, payables à l'échéance ou lors du remboursement des OC1,
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC1 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC1, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 14.289.258 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.715.703,20 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC1 : en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC1 :
  - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
  - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC1.

Les OC1 ont été souscrites et libérées par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles (OCA) émises le 25 mai 2011 à hauteur de 5.295 kEUR et en numéraire à hauteur de 421 kEUR.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2014 a autorisée la signature d'un avenant au Contrat d'émission des 14.289.258 obligations (dénommées OC1), afin de permettre la conversion anticipée de 6.755.000 obligations avant le 31 décembre 2014.

Les obligataires ont converti les 6.755.000 obligations à 0.40 EUR et souscrit à 6.755.000 actions de valeur nominale 0.02 EUR et une prime d'émission de 0.38 EUR.

La Prime de non conversion brute a donc été réduite et ramenée à hauteur de 1.067.859 EUR

L'amortissement de la prime de non conversion des OC1 de 1.067.859 EUR comptabilisée au titre du semestre clos le 30 juin 2015 s'élève à 74.800 EUR, 313.251 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 12.500.000 obligations (dénommées OC2) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC2) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date d'échéance : le 31 décembre 2018,

- Remboursable selon l'échéancier suivant :
 

30 juin 2015	325.000 EUR
31 décembre 2015	325.000 EUR
30 juin 2016	325.000 EUR
31 décembre 2016	325.000 EUR
30 juin 2017	762.500 EUR
31 décembre 2017	762.500 EUR
30 juin 2018	762.500 EUR
31 décembre 2018	762.500 EUR
<b>Total</b>	<b>4.350.000 EUR</b>
- Absence de cotation des OC2,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : néant
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC2 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC2, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 12.500.000 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.000.000 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC2 :
  - en cas de cession des titres des sociétés VERGNET HYDRO et PHOTALIA par la Société, et de distribution suivant une clef de répartition du produit de cession net de ces titres, après déduction de toute charges et impôts afférents à cette cession
  - en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'à l'exception du point ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC2 :
  - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
  - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC2.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2014 a autorisée la signature d'un avenant au Contrat d'émission des 12.500.000 obligations (dénommées OC2), afin de modifier le montant de remboursement des échéances des OC2 pour tenir compte du remboursement anticipé partiel de 3 235 000 EUR et de préciser les modalités générales de conversion des OC2.

- Remboursable selon l'échéancier suivant :
 

30 juin 2015	100.000 EUR
31 décembre 2015	100.000 EUR
30 juin 2016	100.000 EUR
31 décembre 2016	100.000 EUR
30 juin 2017	232.000 EUR
31 décembre 2017	232.000 EUR
30 juin 2018	236.000 EUR
31 décembre 2018	240.000 EUR
<b>Total</b>	<b>1.340.000 EUR</b>

La Prime de non conversion brute a donc été réduite et ramenée à hauteur de 431.835 EUR

L'amortissement de la prime de non conversion des OC2 de 728 137 EUR comptabilisé au titre du semestre clos le 30 juin 2015 s'élève à 35.224 EUR, 154.188 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

En kEUR	30/06/15	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4.354	200	4.154	
Prime de non conversion*	1.500		1.500	
Intérêts courus capitalisés	699		699	
Intérêts courus non échus	92	92		
<b>Obligations convertibles</b>	<b>6.645</b>	<b>292</b>	<b>6 353</b>	

En kEUR	31/12/14	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4.354	200	4.154	
Prime de non conversion*	1.500		1.500	
Intérêts courus capitalisés	611		611	
Intérêts courus non échus	18	18		
<b>Obligations convertibles</b>	<b>6.483</b>	<b>218</b>	<b>6.265</b>	

\* La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Autres créances ». Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles.

#### 4.10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

La ventilation des dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

En k€	30/06/15	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	280	117	163	
Emprunts et dettes financières diverses	10	10		
Location financement	74	35	39	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	234	234		
<b>Emprunt et dettes financières</b>	<b>598</b>	<b>396</b>	<b>202</b>	



En k€	31/12/14	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	337	116	221	
Emprunts et dettes financières diverses	8	8		
Location financement	76	54	22	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	234	234		
<b>Emprunt et dettes financières</b>	<b>655</b>	<b>412</b>	<b>243</b>	

#### 4.11 AUTRES DETTES

En k€	30/06/15	31/12/14
Avances et acomptes reçus	1.489	344
Impôt sur les sociétés	68	8
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	2.705	2.694
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Dettes diverses	395	448
Produits constatés d'avance	5.011	4.846
<b>Autres dettes</b>	<b>9.668</b>	<b>8.340</b>

L'ensemble des « Autres dettes » sont à moins d'un an au 30 juin 2015 et 31 décembre 2014.

## 5 AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE ET PAR SECTEUR

#### 5.1.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE

En k€	30/06/15	30/06/14
Ventes de produits finis et de travaux	8.326	15.310
Prestations de services et autres produits annexes	4.219	6.692
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12.545</b>	<b>22.002</b>

#### 5.1.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En k€	30/06/15	30/06/14
France	1.097	386
Export / DOM TOM	11.448	21.616
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12.545</b>	<b>22.002</b>

#### 5.1.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En k€	30/06/15	30/06/14
Secteur Energie	11.520	15.437
Secteur Hydraulique	-	5.145
Secteur Applicatif Solaire	1.274	1.835
Inter secteur	(249)	(415)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12.545</b>	<b>22.002</b>

## 5.2 VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En k€	30/06/15	30/06/14
Secteur Energie	(2.461)	(611)
Secteur Hydraulique	-	761
Secteur Applicatif Solaire	(206)	(159)
Inter secteur *	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2.667)</b>	<b>(9)</b>

\* Retraitement du résultat d'exploitation réalisé entre sociétés apparentées du Groupe VERGNET.

## 5.3 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS

### 5.3.1 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes :

En k€	30/06/15	31/12/14
France	945	1.002
Etranger / DOM TOM	233	267
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>1.178</b>	<b>1.269</b>

### 5.3.2 VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes :

En k€	30/06/15	31/12/14
Secteur Energie	1.070	1.154
Secteur Hydraulique	0	0
Secteur Applicatif Solaire	108	115
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>1.178</b>	<b>1.269</b>

## 5.4 DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En k€	30/06/15	30/06/14
Production stockée	605	416
Production immobilisée	23	13
Subventions d'exploitation	1	45
Reprise de provisions	1.489	3.324
Autres produits et transferts de charges	1.055	148
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>3.173</b>	<b>3.946</b>

## 5.5 EFFECTIFS

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale se décompose comme suit :

En nombre de personnes	30/06/15	2014
Effectif moyen (en équivalent temps plein)	169	173
Effectif en fin de période	173	174

En outre, pour les besoins de ses chantiers à l'export, notamment en Ethiopie, le Groupe emploie localement 30 personnes au 30 juin 2015, 30 personnes au 31 décembre 2014.

## 5.6 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices se ventile de la manière suivante :

En k€	30/06/15	30/06/14
Impôts différés	(0)	(14)
Dont reports déficitaires	(0)	(0)
Dont différences temporaires et retraitements de consolidation	(0)	(14)
Impôts sur les bénéfices	(71)	(94)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(71)</b>	<b>(108)</b>

Depuis le 31 décembre 2011, la prise en compte des impôts différés actifs est limitée aux impôts différés passifs de même échéance pour les entités incluses dans le périmètre d'intégration fiscale. Par ailleurs, le Groupe n'a pas activé d'impôt différé sur ses déficits reportables.

Par application de cette méthode, le montant total des impôts différés activés s'élève à 128 kEUR au 30 juin 2015, 129 kEUR au 31 décembre 2014, celui des impôts différés non activés s'élève à 16.216 kEUR au 30 juin 2014, 15.141 kEUR au 31 décembre 2014.

## 5.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En k€	30/06/15	31/12/14
Gages, nantissements, hypothèques et suretés réelles	0	0
Aval, cautions, garanties donnés	13.566	14.006
Autres engagements donnés	6.040	432
<b>Total des engagements hors bilan donnés</b>	<b>19.606</b>	<b>14.438</b>
Aval, cautions, garanties reçus	7.659	7.050
<b>Total des engagements hors bilan reçus</b>	<b>7.659</b>	<b>7.050</b>

Les Avals, cautions, garanties donnés incluent essentiellement les garanties à première demande émises pour le compte du Groupe par ses banques pour garantir la bonne exécution de ses prestations ou la restitution des acomptes reçus. Ils incluent notamment les garanties émises dans le cadre du projet Ashegoda en Ethiopie.

Les autres engagements donnés comprennent :

- un nantissement de comptes bancaires bloqués dont le solde est de 484 kEUR au 30 juin 2015, 390 kEUR au 31 décembre 2014

- La société a bénéficié en date du 31 décembre 2014, d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de la part d'un de ses fournisseurs d'un montant 5.556 kEUR. Le début du remboursement de ce montant différé interviendra lorsque l'arrêté des comptes annuels certifiés par les commissaires aux comptes, établira la survenance des deux évènements cumulatifs suivants :
  - Remboursement de l'échéance dite « in fine » du contrat OC1 et des échéances biannuelles du contrat OC2,
  - Constatation d'une situation nette au bilan égale ou supérieure à 4M EUR intégrant les réserves légales et obligatoires.Le montant du remboursement sera égal à un tiers du résultat net, chaque année jusqu'à complet remboursement du montant différé.

Les Avals, cautions et garanties reçues correspondent essentiellement à des garanties à première demande obtenue des fournisseurs du Groupe.